

JOËL CAIVEAU
LOUIS-DANIEL GUIMBERTAUD
BRUNO MIGEON
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

MICHELLE JOLLY
EXPERT-COMPTABLE

OGEC LYCEE NOTRE DAME

Rue du Bois Fossé
85300 CHALLANS

**Rapport du Commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 juillet 2009**

OGEC LYCEE NOTRE DAME

Rapport général

Exercice clos le 31/07/2009

Rapport général du commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 27 janvier 2009, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2009, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association OGEC Lycée Notre Dame, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

OGEC LYCEE NOTRE DAME

Rapport général

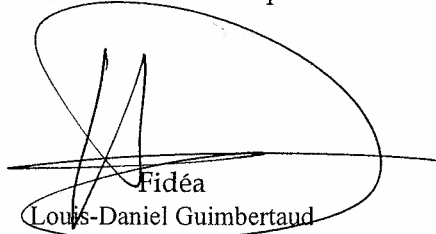
Exercice clos le 31/07/2009

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Gilles Croix de Vie, le 04 janvier 2010
Le Commissaire aux comptes



Fidéa
Louis-Daniel Guimbertaud

Compte de résultat

	du 01/08/08 au 31/07/09	du 01/08/07 au 31/07/08
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) (a)	2 732 906	2 645 130
montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	2 732 906	2 645 130
Production stockée (b) Production immobilisée Subventions d'exploitation	54 195	98 811
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	2 533	5 963
Cotisations Autres produits (hors cotisations)	327 933	360 740
TOTAL I	3 117 568	3 110 646
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises (c) Variation de stock (d)	22 184	22 277
Achats de matières premières et autres approvisionnements (c) Variation de stock (d)	15 455	817
Autres achats et charges externes	1 291 135	1 275 804
Impôts, taxes et versements assimilés	53 885	53 504
Salaires et traitements	784 760	783 675
Charges sociales	270 789	230 349
Dotations aux amortissements, provisions et engagements: Sur immobilisations: dotations aux amortissements (e)	576 830	583 814
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions	1 940	2 034
Pour risques et charges: dotations aux provisions	4 075	10 355
Autres charges	927	576
TOTAL II	3 021 985	2 963 209
1.RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	95 583	147 436
Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:		
Excédent ou déficit transféré III	733	10 810
Déficit ou excédent transféré IV		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés	130 795	1 305
Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	62 236	76 467
TOTAL V	193 031	77 773

Compte de résultat

	du 01/08/08 au 31/07/09	du 01/08/07 au 31/07/08
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	27 201	33 244
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	27 201	33 244
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	165 829	44 528
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	262 146	202 775
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	204	4 538
Sur opérations en capital	2 207	4 944
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	2 412	9 483
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 660	41
Sur opérations en capital	2 308	2 777
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	3 968	2 818
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 1 555	6 664
Impôts sur les bénéfices (IX)		
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)	3 313 746	3 208 713
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)	3 053 155	2 999 273
EXCEDENT OU DEFICIT	260 590	209 439
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens		
Personnel bénévole		
TOTAL		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(c) Y compris droits de douane		
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir		

Bilan actif

	Brut	Amort. & Prov.	31/07/09	31/07/08
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	20 043	16 227	3 815	5 965
Constructions	4 888 277	2 155 583	2 732 694	3 063 773
Instal. techn., matériel & outil. indust.	2 717 197	2 015 313	701 883	696 775
Autres	162 843	139 620	23 222	27 201
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	35 880		35 880	
Avances et acomptes	40 184		40 184	54 074
Immobil. financières (2)				
Participations	1 663		1 663	1 663
Créances ratt. à des participations	2 833 265		2 833 265	128 817
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	44 138		44 138	42 153
Autres				
TOTAL I	10 743 493	4 326 745	6 416 748	4 020 425
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières prem. et autres approvision.				
En-cours prod. (biens et services)(a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Créances (3)				
Usagers et comptes rattachés	8 293	5 160	3 133	1 602
Autres	106 822		106 822	17 959
Valeurs mobilières de placement	2 548 043		2 548 043	2 245 299
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	203 334		203 334	495 379
Charges constatées d'avance (3)	35 422		35 422	30 800
TOTAL II	2 901 914	5 160	2 896 754	2 791 041
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembours. des empr. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	13 645 408	4 331 905	9 313 503	6 811 466
ENGAGEMENTS RECUS				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

Bilan passif

	31/07/09	31/07/08
FONDS PROPRES		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	133 243	110 786
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement	660 225	546 042
Autres		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserve de compensation		
Réserve de trésorerie		
Autres réserves		
Report à nouveau	5 650 950	2 817 418
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	260 590	209 439
Subventions d'investissement (renouvelables)	1 465 530	1 713 358
Provisions réglementées		
Provision pour réserve de trésorerie		
Réserves des plus-values nettes d'actif		
TOTAL I	8 170 541	5 397 045
Compte de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques et charges	54 221	50 146
TOTAL III	54 221	50 146
FONDS DÉDIÉS		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	626 403	781 433
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	28 554	28 929
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 384	36 950
Dettes sociales et fiscales	143 381	137 286
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 498	42 709
Autres dettes	47 444	50 828
Produits constatés d'avance	208 073	286 136
TOTAL IV	1 088 740	1 364 275
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	9 313 503	6 811 466
ENGAGEMENTS DONNES		
(1). Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2). Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3). Dont emprunts participatifs		

Annexe

1. Événements principaux de l'exercice

Forfait d'externat versé par la région des Pays de Loire

Selon le courrier de la Région des Pays de Loire du 11 février 2009, la subvention « second forfait d'externat » est attribuée pour l'année civile 2009 (nouveau système). Il a été comptabilisé au 31 juillet 2009, 7/12^{ème} du total attribué pour l'année civile 2009.

Par courrier de la Région des Pays de Loire du 9 juillet 2008, la subvention « second forfait externat », était attribuée pour l'année scolaire 2007/2008.

Suite à nos investigations et diverses rencontres avec la direction de l'Enseignement Catholique, il apparaît une période non couverte du 1^{er} septembre 2008 au 31 décembre 2008, évaluée à 90 000 € (à rapprocher des 89 367,68 € reçus pour le 3^{ème} trimestre scolaire de 2007/2008.

En absence de certitude du versement de cette somme pour l'exercice 2008/2009, nous n'avons pas comptabilisé les 90 000 € en produit à recevoir.

Correction d'erreur

Il a été comptabilisé au cours de l'exercice 2008/2009 une régularisation de compte courant de notre filiale « SCI LYCEE NOTRE DAME ».

Une écriture de 2 624 092,81 €, entre la compte courant SCI Lycée Notre Dame à l'actif immobilisé en contrepartie du compte 110 000 report à nouveau au passif, afin d'harmoniser la réciprocité des deux comptes annuels.

Il a été comptabilisé en juin 2009 à la date de l'assemblée générale ordinaire de la SCI Lycée Notre Dame, notre quote-part de résultat 2008, pour un montant de 130 694,26 €.

Ce principe comptable sera appliqué pour tous les exercices suivants.

Annexe

2. Principes et méthodes comptables

2.1 Principes comptables retenus

A partir de l'exercice clos en 2007, l'Ogec Lycée Notre Dame applique les directives de la DEC et du plan comptable général FNOGEC concernant les subventions Région.

Ces subventions sont désormais inscrites en subventions avec droit de reprise, (classe 10 du PGC apports en fonds associatifs). Elles seront remontées en fonction de droit de reprise, en subventions sans droit de reprise.

Le droit de reprise des subventions versées par la région est de 30 ans.

Cette méthode a été appliquée aux subventions reçues depuis le 1^{er} août 2007. Les subventions reçues jusqu'au 31/07/2006, continuent à être amorties selon la durée d'utilisation du bien et sans tenir compte du droit de reprise. Ces subventions font toujours l'objet d'amortissements enregistrés en produit.

Le montant du droit de reprise pour ces subventions qui continuent à être amorties, figure dans la partie « engagements donnés » de l'annexe.

2.1.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, en respectant les règles fiscales en vigueur en fonction de la durée d'utilisation estimée :

- Agencements de terrains	8 à 10 ans
- Constructions	40 ans
- Agencements, aménagement, installations	5 à 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage	2 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Annexe

2.1.2 Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.3 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour la valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.1.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

2.1.5 Provisions et dépréciations

Les provisions pour risques et charges et les dépréciations ont été déterminées selon les modalités de constitution et d'évaluation prescrites par la réglementation comptable.

2.1.6 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Annexe

3. Informations complémentaires sur le bilan

3.1 Actif immobilisé

Immobilisations	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 597 873,00	323 052,00	56 499,00	7 864 427,00
Immobilisations financières	172 634,00	2 706 433,00		2 879 066,00
TOTAL	7 770 507,00	3 029 485,00	56 499,00	10 743 493,00

3.2 État des amortissements et dépréciations

Amortissements et dépréciations	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles	3 750 082,00	576 830,00	167,00	4 326 745,00
TOTAL	3 750 082,00	576 830,00	167,00	4 326 745,00

